

Erdf Anjou et Immobilière Podeliha facilitent les démarches des nouveaux locataires

2 Actualité, Angers, Economie, Edition, Immobilier, Vie locale 19 novembre 2015

PRINT EMAIL A- A+

Dépannage Chaudière

Dépannage Tout Type d'Appareils
Chaudière, Vmc, Chauffage eau, Pac.



FOLLOW

J'aime 22

G+ 1

Plus



Tweeter 5

Partager 22



Francis STEPHAN, Directeur Général d'Immobilier Podeliha, et Nicolas TOUCHÉ, Directeur Territorial d'ERDF en Anjou signent une convention de partenariat visant à faciliter les démarches pour les nouveaux locataires.

Ce mercredi 18 novembre à Angers, Francis STEPHAN, Directeur Général d'Immobilier Podeliha, et Nicolas TOUCHÉ, Directeur Territorial d'ERDF en Anjou signent une convention de partenariat visant à faciliter les démarches pour les nouveaux locataires.

L'ouverture du marché des énergies a conduit à la séparation des activités entre le distributeur ERDF et les fournisseurs et de nouvelles règles de fonctionnement du marché de l'électricité ont vu le jour. Dans le cadre des relations entre les bailleurs institutionnels (HLM, Fédérations d'agents immobiliers, etc.) et le distributeur d'électricité, ERDF, cette convention a pour objectif de préciser la procédure à suivre pour faciliter l'installation des nouveaux entrants (locataire, accédants) dans un logement. Dans un souci de satisfaction de leurs clients communs, les 2 opérateurs souhaitent faciliter l'emménagement de ces nouveaux entrants.

Angers info – Jeudi 19 novembre 2015